

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES MONITEURS EDUCATEURS DU 14 OCTOBRE 2024

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 20 juin 2007 fixant les modalités de sélection et de formation des **MONITEURS EDUCATEURS**

FORMATION INITIALE (VOIE DIRECTE):

Sont déclarés admis pour la rentrée de 2024-2025, par ordre alphabétique :

DENNEULIN Mathilde FELIX Romane LAROCHE Cléo MERCHANT Abigail

La Directrice Générale

Catherine LOUBRIAT

Isle, le 14 octobre 2024.

Le Responsable du Pôle des Formations à l'accompagnement socio-éducatif

Ludovic GERMANEAU